

Prise de position 21.03.2024

Prise de position sur le référendum relatif à la loi sur l'électricité (acte modificateur unique)

La loi sur l'électricité constitue un premier pas important afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement au moyen d'énergie climatiquement neutre. Car la Suisse est mise au défi: elle doit doubler son approvisionnement électrique d'ici à 2050 et le rendre sûr, propre et bon marché – pour la population et les entreprises. Depuis plus de 40 ans, nous utilisons les installations existantes pour produire de l'électricité – et nos besoins augmenteront considérablement à l'avenir, spécialement dans les domaines de la mobilité et des bâtiments. Car qui dit décarbonation dit électrification. La loi sur l'électricité est nécessaire, mais pas suffisante. Allonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires existantes est également décisif – tout comme lever l'interdiction du nucléaire.